

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COURSES SUR PISTE



Moto-Club..... MORIZES MOTO CLUB  
 N° d'affiliation..... 0605  
 Date..... 8 MAI 2014  
 Lieu..... MORIZES  
 N° d'épreuve FFM..... 513  
 Organisateur technique..... Bouin Christian  
 Adresse..... 14 le Bourg 33190 BOULAGEUX  
 e-mail..... christian.bouin@tele-mob.fr  
 Téléphone..... 0611944609 - 01 55617608

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course.....	Laurent SAMBARREY	Licence :	TBA
Directeur de course adjoint.....	Jean Noël BARES	Licence :	TBA
Délégué FFM.....	Robert SAMBARREY	Licence :	TBA
Arbitre.....	Christophe DARRIET	Licence :	TBA
Juge de départ.....	Philippe LAMARQUE	Licence :	TBA
Commissaire technique responsable.....	Patrice CHAVERON	Licence :	TBA

## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

- Championnat de France de Grass-Track
  - Open     Side-car     250cc     85-129cc     Kids
- Championnat de France de Short Track
  - Solo
- Championnat de France de Speedway
  - 500cc
- Championnat de France à l'Ancienne
  - 250cc     500cc
- Courses hors Championnat de France
  - ↳ Grass-Track.....  Inter sur invitation     Open     85-129cc     Side-car
  - .....  Européen sur invitation     250cc     Kids
  - ↳ Short-Track.....  Solo
  - ↳ Speedway.....  Inter sur invitation     Européen sur invitation     500cc



### Engagement :

Site Internet..... [www.engage-sports.com](http://www.engage-sports.com)  
 Contact..... Gwenaëlle Amaro    Adresse..... 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris  
 Téléphone..... 01 49 23 85 64    e-mail..... [gamaro@ffmoto.com](mailto:gamaro@ffmoto.com)

## ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

### a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

RÈGLEMENT PARTICULIER

**b. Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

**c. Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

**ARTICLE 5 RECLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les moteurs à 2 Temps ou de 150 € pour les moteurs à 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Médecin responsable médical Ankess MONTASSER  
 Nombre de secouristes 15 Nombre d'ambulance(s) 2  
 Hôpital le plus proche LANCON Temps de trajet (en min) 15 minutes

**ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE**

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

**a. Accès :**

Nom du site Parc Municipal  
 Adresse 33190 MORIZÈS  
 GPS - Latitude (Nord) 0.0897789 GPS - Longitude (Est) 66.6147282

**b. Caractéristiques :**

Longueur du circuit 520 m Largeur minimum de la piste 14 m  
 Nombre de OCP\* 8  
 \*Officiels Commissaires de Piste

**Rappel :** l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : <b>MORIZÈS MOTO CLUB</b> Le Parc Municipal 33190 MORIZÈS Tél. 05 46 71 3789	Date : <u>11 mars 2014</u>  Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance	Date : <u>14/04/14</u> Numéro : <u>1410320</u> 

# MORIZES MOTO CLUB

8 mai Championnat de France

12 septembre Coupe du Monde de Flat Track

13 septembre Coupe du Monde 250 cc- Championnat du Monde de Long Track



## EPREUVE DU 8 MAI 2014.

### HORAIRES PREVISIONNELS

9 H à 12 H 30 entraînements

-Kids

-125 cc

-250 cc

-500 cc

-short track

14 h à 18 h courses

-Kids

-125cc

-250cc

-500cc

-short track



Adresse : MORIZES MOTO CLUB Le parc Municipal 33190 MORIZES Tel 05.56.71.31.85 Fax 05.56.61.74.33  
Adresse de correspondance : BOUIN Christian 14 le bourg 33190 BOURDELLES